

## A quoi devez-vous être attentif(ve) ?

De retour à la maison, vous pouvez poursuivre vos activités habituelles. Vous devrez faire preuve de précautions additionnelles dans les situations suivantes.

- Lorsque vous prenez une douche, veillez à prendre une douche brève et à laisser la pompe à perfusion en dehors de la douche.
- Lorsque vous dormez, veillez à déposer la pompe à perfusion à côté de vous.

**Il vous sera également demandé d'être attentif(ve) aux effets indésirables qui pourraient être liés au médicament qui vous est administré par la pompe à perfusion.** Aussi, si l'un des symptômes décrits ci-dessous se présente, contactez sans plus tarder votre coordinateur(trice) de soins oncologique ou l'hôpital de jour oncologique où vous avez reçu votre traitement. Si des effets indésirables apparaissent la nuit, le week-end ou un jour férié, veuillez-vous présenter sans tarder au service des urgences de l'hôpital de jour où vous êtes suivi(e).

- Une sensation de pesanteur ou de pression dans la poitrine.
- Une douleur au niveau de la nuque, le dos et le bras gauche.
- Des vertiges et/ou des évanouissements.
- Des nausées et/ou vomissements.
- Une transpiration plus au moins importante.
- Un souffle court.
- Etc.

Enfin, si vous constatez un écoulement sur votre peau, nous vous invitons également à prendre contact dans les plus brefs délais avec votre coordinateur(trice) de soins oncologique ou l'hôpital de jour oncologique dans lequel vous êtes suivi(e).

### INFORMATIONS



#### SERVICE D'ONCOLOGIE

Durant les jours ouvrables, entre 9h et 16h.

Site de Dinant (Saint-Vincent)

📍 Rue Saint-Jacques, 501 - 5500 Dinant  
☎️ Secrétariat : +32 (0)82 21 24 31

Site de Godinne

📍 Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir  
☎️ Secrétariat : +32 (0)81 42 60 81

Site de Sainte-Elisabeth

📍 Place Louise Godin, 15 - 5000 Namur  
☎️ Secrétariat : +32 (0)81 72 05 47

#### INFORMATIONS À DESTINATION DU PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ À DOMICILE

Pour le retrait de la pompe à perfusion, le professionnel de la santé à domicile suivra les recommandations du service (disponibles dans un document annexe).

E.R. Benoît Libert | CHU UCL Namur asbl - Av. Dr Gaston Thérasse 1, B5530 Yvoir (Belgique) - BE 0641733885 - RPM Namur | Ne pas jeter sur la voie publique.

INFORMATION À L'ATTENTION DES PATIENTS ET DE LEUR FAMILLE

Service d'Oncologie

# VOTRE RETOUR À LA MAISON AVEC UNE POMPE À PERFUSION

📍 Sites  
DINANT  
GODINNE  
SAINTE-ELISABETH



© CHU UCL Namur  
Avenue Dr Gaston Thérasse, 1 - 5530 Yvoir  
BE 0641733885 | RPM Namur

15/07/2021 | com-102-01



chuuclnamur.be



## Qu'est-ce qu'une pompe à perfusion ?

Une pompe à perfusion est un dispositif qui sert à injecter des médicaments directement dans le sang du patient.

Elle est conçue pour être utilisée en milieu hospitalier par les professionnels de la santé, toutefois pour des traitements bien spécifiques, elle peut être utilisée en ambulatoire pour les patients au domicile.

## Le placement de la pompe à perfusion

Le placement de la pompe à perfusion est toujours réalisé par un professionnel de la santé au sein de l'unité d'hôpital de jour en oncologie.

Lors du placement, le soignant veillera :

- au placement adéquat de la pompe à perfusion ;
- à la programmation du traitement tel que prescrit par votre médecin.

## Le retour à domicile

La pompe à perfusion qui vous a été placée pour une utilisation à votre domicile, a été programmée au préalable par la pharmacie de l'hôpital en fonction de votre traitement et selon la prescription de votre oncologue.

La dose et la durée de votre traitement sont donc préconfigurées.

Aussi, seul le professionnel de santé à domicile pourra manipuler votre pompe à perfusion.

**Il est strictement interdit au patient de manipuler ou de changer le programme de la pompe à perfusion.**

